



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-51773>

Département(s) de publication : **05, 04**

Annonce n° **26-51773**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Gap

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21050061700019

Ville : GAP

Code postal : 05007

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : La procédure concerne un marché à signer et notifier par un coordonnateur au nom et pour le compte d'un groupement de commandes mais à exécuter par chaque adhérent à ce groupement. Le groupement de commandes conduit à passer un seul marché décliné en 3 groupes de membres

Département(s) de publication : 05, 04

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&ldm=1826295>

Identifiant interne de la consultation : G-07-26bis

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Mme Aschettino Lucie

Numéro de téléphone du contact : +33 492531805

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 22/06/2026 à 11:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Ville de Gap CAGTD Centre communal d'action sociale de la Ville de gap

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Vérifications réglementaires des installations et équipements - Relance lot 2 - Vérifications des aires collectives de jeux, des sols amortissant, des équipements sportifs, des agrès de gymnastique, des parcours sportifs et appareils de fitness en plein air, des structures d'escalade et des aires de sports à roulettes

Code CPV principal - Descripteur principal : 50870000

Type de marché : Services

Lieu principal d'exécution du marché : 2 ancienne route de Veynes 05000 - gap

Durée du marché (en mois) : 36

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les visites sont recommandées. Les visites auront lieu du 26 février au 04 mars 2026. Coordonnées Monsieur Arnaud Martin : 04.92.53.18.50 06.07.10.87.04 arnaud.martin@ville-gap.fr

Autres informations complémentaires : L'accord-cadre avec un minimum à 4 180,00 euro(s) HT et un maximum à 12 000,00 euro(s) HT (annuel) est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque lot sera attribué à un seul opérateur économique. Le marché relatif au lot 2 est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de l'accusé de réception par le titulaire de sa notification. Une reconduction tacite est possible deux fois pour une durée d'un an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 36 mois

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2026